



CONSEIL COMMUNAL  
DE PRANGINS

**Extrait du procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du 12 octobre 2022**

**Préavis municipal N° 17/2022 - Demande d'un crédit de CHF 83'500.-TTC  
en vue de travaux de dragage partiel au Port des Abériaux et de  
l'entretien des digues**

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité :

1. d'accorder un crédit de ~~CHF 83'500.- TTC~~ **CHF 100'000.- TTC**, tel qu'amendé, en vue de travaux de dragage partiel au Port des Abériaux et de l'entretien des digues,  
*Amendement de la commission, approuvé à l'unanimité.  
La commission propose d'accorder un crédit de CHF 100'000.-*
2. de financer cette opération avec le ménage courant ou par l'emprunt,
3. d'amortir ce crédit par un prélèvement unique de ~~CHF 83'500.- TTC~~ CHF 100'000.- TTC sur le compte « Fonds de réserve n°9280.125 » alimenté par les taxes affectées.

Prangins, le 12 octobre 2022

Extrait conforme, le certifie

Giovanna Bachmann

Présidente



Dominique Rogers

Secrétaire

Avis affiché au pilier public du 13 au 23 octobre 2022

« Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal »